

## Conditions Générales de Ventes 2 Plages & Océan

- **L'ESPACE ACCUEIL** : il comprend l'emplacement pour la tente ou la caravane, le véhicule et l'accès aux infrastructures d'accueil et sanitaires. Arrivée à partir de 14h départ avant 11h.
- **HÉBERGEMENT LOCATIF** : Les Abris ou mobil-homes sont entièrement équipés, seuls le nettoyage de l'habitat et les couchages sont à votre charge. N'oubliez pas vos draps et votre linge personnel. Ils se réservent à partir du samedi ou dimanche. Arrivée à partir de 16h départ avant 10h.
- **FORFAIT LONGUE DURÉE** : Il comprend la location d'un emplacement en forfait saisonnier l'été.
- **PRESTATIONS HÔTELIÈRES** : Si elles vous intéressent; elles sont à retenir par écrit, au minimum 15 jours avant votre arrivée.

**1- RÈGLEMENT DU SÉJOUR** : À réception de votre réservation et dès l'encaissement de votre acompte, nous vous enverrons, dans la mesure des places disponibles, une confirmation de réservation. La location est définitive lorsque nous encaissons l'acompte. En conséquence, en cas d'annulation toutes les sommes versées sont perdues. Aucune modification de séjour ne sera possible après la confirmation de réservation.

**DÉLAI DE RÉTRACTATION** En vertu de l'article L.121-20-4 du code de la consommation, l'ensemble des services et prestations proposées sur ce site n'est pas soumis au droit de rétractation prévue aux articles L.120.20 et suivants du code de la consommation. En conséquence, les prestations de services d'hébergement et de loisirs commandés sur ce site sont exclusivement soumises aux conditions d'annulation ci-jointes.

**MÉDIATION** En cas de réclamation, le client peut contacter le service réclamation du camping :  
- par courrier avec AR à l'adresse du camping. Le camping apportera une réponse au client dans un délai maximum de deux mois. À défaut de résolution amiable, si le différend persiste, sans préjudice d'intenter une action en justice, le Camping propose de faire appel au médiateur : coordonnées disponibles sur [https:// www.2plages.com/uploads/pdf/FR/conditionsgenerales.pdf](https://www.2plages.com/uploads/pdf/FR/conditionsgenerales.pdf) ou par téléphone au 0546562753.

CMC2C 49 Rue de Ponthieu 75008 Paris / cm2c@cm2c.net / 01 89 47 00 14

**LE SOLDE DU SÉJOUR EST A RÉGLER DANS LES CONDITIONS SUIVANTES :**

- **ESPACE ACCUEIL** : à votre arrivée sur le terrain de camping.
- **HÉBERGEMENTS LOCATIFS** : au plus tard 4 semaines avant le début du séjour. Si vous réservez plus de 4 semaines avant votre arrivée, vous réglez un acompte de 25% du montant total de votre séjour (50 € minimum). Si vous réservez moins de 4 semaines avant votre arrivée, vous réglez la totalité du séjour.
- **FORFAIT LONGUE DURÉE** au plus tard le 1er janvier.

**ATTENTION** : Passé ces délais, si nous n'avons pas reçu votre règlement, nous considérons votre réservation comme annulée.

**2 - ASSURANCE ANNULATION** : Conditions générales disponibles sur : [www.2plages.com/uploads/pdf/FR/assurance%20annulation.pdf](http://www.2plages.com/uploads/pdf/FR/assurance%20annulation.pdf) (pdf à télécharger)

**3 - ANNULATION DU FAIT DU CLIENT**

- **ESPACE ACCUEIL** :  
En cas d'annulation de votre réservation :

- Plus d'un mois avant votre date d'arrivée, la totalité de votre acompte sera retenue
- Moins d'un mois avant votre date d'arrivée, le montant total de votre séjour sera retenu.

Un départ anticipé ou une arrivée retardée par rapport aux dates réservées ne donnera lieu à aucun remboursement.

• **HÉBERGEMENTS LOCATIFS :**

- Plus d'un mois avant votre date d'arrivée, la totalité de votre acompte sera retenue.
- Moins d'un mois avant votre date d'arrivée, le montant total de votre séjour sera retenu. Un départ anticipé ou une arrivée retardée par rapport aux dates réservées ne donnera lieu à aucun remboursement.

**4 - ANNULATION DU FAIT DE 2 PLAGES & OCEAN**

En cas d'annulation d'un séjour pour des raisons nous incombant, à l'exception de cas de force majeure nous conduisant à annuler pour des raisons de sécurité des participants, le client obtiendra le remboursement de toutes les sommes versées.

**5 - NON-PRÉSENTATION :** Au delà de 24h, sans nouvelles de votre arrivée, nous disposerons de votre espace accueil ou de votre habitat.

**6 - CAUTION :** Pour les hébergements locatifs, une caution de 300 € vous sera demandée en début de séjour. Cette caution inclut le bris du matériel et la propreté du logement à votre départ. Elle vous sera restituée en fin de séjour, après inventaire de départ, déduction faite, éventuellement du coût du matériel manquant, et en cas d'habitat malpropre, d'un forfait de 85 €.

**7 - ASSURANCES :** Les clients bénéficient pendant leur séjour de la garantie de responsabilité civile de l'exploitant pour tous dommages corporels ou matériels dont nous aurions été reconnus responsables à leur égard. À l'arrivée sur le camping, il appartient aux campeurs caravaniers de présenter une assurance en cours de validité, pour leur caravane, leur tente, et leur responsabilité civile.

**8 - SURNOMBRE :** Le nombre maximum de personnes sur un emplacement est de 6 aucune sur occupation ne sera tolérée sans autorisation de la direction et du règlement de la personne hors contingent.

**9 - TARIFS :** Le camping se réserve le droit de modifier les tarifs à tout moment. Les séjours seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au jour de la réservation, et ce, sous réserve des disponibilités. Il est conseillé de vérifier le tarif applicable en contactant directement le camping.

**10 - MINEUR :** Aucune réservation ni aucun séjour ne seront autorisés sans la présence d'une personne majeure et sous condition.

**11 - RGPD :** Charte de protection des données personnelles disponible sur

<https://www.2plages.com/uploads/pdf/FR/R%C3%A8glement%20g%C3%A9n%C3%A9ral%20sur%20la%20protection%20des%20donn%C3%A9es.pdf>

**12- DROIT à L'IMAGE :** Lors de votre séjour sur notre site, vous êtes susceptibles d'être pris en photos ou filmé pour la conception et la réalisation de nos plaquettes publicitaires, sauf si vous signalez par écrit à la réception dès votre arrivée, votre opposition à cette pratique.

**13- RECHARGE VEHICULES ELECTRIQUES :**

Les tarifs n'incluent pas les recharge de véhicules électriques.

Pour des raisons de sécurité liés aux réseaux électriques du camping et à la calibration des prises sur

les emplacements et dans les mobil-homes, il est INTERDIT de recharger les véhicules électriques sur les emplacements, au risque de créer une surchauffe des réseaux pouvant aller jusqu'à l'incendie.

Toute recharge sauvage sera immédiatement débranchée et un forfait de 35 € sera facturé.

Des bornes de recharges prévues à cet effet sont disponibles sur le parking du camping.

14- VISITEURS : Pour accéder au camping : Tout individu doit être déclaré, autorisé et acquitté à la réception durant ses heures d'ouverture. En dehors des horaires d'ouverture de celle-ci, il peut être fait appel au gardien ( moyennant un surplus de 15€).

Toute personne non autorisée et surprise dans l'établissement sera facturée 35€.

**PROMENEUR INTERDIT**